

Conférence CODATU XVIII

Prix de l'innovation

Termes de référence

Table des matières

1. Contexte	3
2. Objectifs	3
3. Thématiques retenues	4
3.1. Ecomobilité	4
3.2. Transports intelligents	4
3.3. Autres thèmes pertinentes	5
4. Agenda	5
5. Procédure de candidature	5
6. Règlement du concours	6
7. Jury	7
8. Récompenses	7

1. Contexte

Le Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD) est un établissement public à caractère professionnel. Sa mission consiste à mettre en œuvre et à suivre l'application de la politique sectorielle des transports publics urbains définie par l'Etat du Sénégal pour la région de Dakar. Il s'agit essentiellement d'organiser et de réguler l'offre de transport public urbain de voyageurs de manière à améliorer durablement les conditions d'exploitation des opérateurs et, par conséquent, les déplacements des populations de l'agglomération dakaroise.

La Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transport urbains et périurbains (CODATU), née de la conférence mondiale sur les transports urbains, organisée à Dakar en 1980 a pour objectif de promouvoir des politiques de mobilité durable à travers des conférences, séminaires, formations et échanges scientifiques portant sur la mobilité. Depuis sa création, CODATU organise des conférences internationales tous les deux ans sur le thème du transport urbain dans les pays en développement. Ces événements sont autant d'occasions pour concevoir et proposer des solutions innovantes ou des pistes de recherche adaptées aux contextes de ces pays. En organisant cette conférence, en coopération avec des partenaires locaux et internationaux, CODATU entend rassembler des représentants de différents domaines académiques, collectivités locales, secteur privé et société civile afin d'engager des discussions sur les questions persistantes et sur les opportunités futures, et de renforcer la coopération internationale à travers un nécessaire partage d'expérience.

La 18^{ème} conférence, co-organisée par le CETUD et CODATU, se tiendra du 9 au 11 novembre 2020 à Dakar, au Sénégal. Cette conférence, dont le thème général est : « ***Convergence entre la recherche et les politiques publiques : les enjeux présents et futurs pour la mobilité urbaine des biens et des personnes dans les pays émergents et en développement*** », sera une opportunité unique pour fêter le 40^{ème} anniversaire de CODATU.

Dans le cadre de cette conférence, le CETUD lance un prix de l'innovation afin de récompenser les jeunes porteurs de projets innovants passionnés par la mobilité. La participation à ce concours est volontaire et non rémunérée, mais elle a une haute valeur ajoutée pour les candidats. Des prix seront remis aux lauréats qui bénéficieront d'un accompagnement technique pour le développement de leur projet.

2. Objectifs

L'objectif général de ce concours est de permettre aux participants de concevoir des projets innovants s'inscrivant dans les thématiques identifiées au paragraphe 3 des présents termes de référence, destinés à améliorer les conditions de mobilité. Il sélectionne, dans le cadre d'une procédure favorisant la compétition, des projets SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini) et innovants, en lien avec la mobilité.

Cette initiative permettra aux participants de se faire connaître des investisseurs et des entrepreneurs, d'accélérer le développement de leurs projets, de multiplier les opportunités d'affaires, mais aussi de réaliser l'expérimentation de leur solution sur un territoire donné et de bénéficier d'un accompagnement technique pour la mise en œuvre.

3. Thématiques retenues

L'urbanisation dans les pays en développement se caractérise par une polarisation des activités économiques dans les centres-villes. La population urbaine dans les pays en développement augmente de façon constante. Cette urbanisation galopante s'accompagne d'une motorisation croissante qui entraîne des externalités négatives importantes sur l'environnement et la santé. La congestion routière due, entre autres, à un contexte institutionnel flou, à une insuffisance d'infrastructures et de services de transport et à un manque de prévision du trafic, est une conséquence indésirable de la mobilité qui caractérise les villes des pays en développement. Elle est un facteur majeur qui impacte négativement l'accès aux services urbains.

Il est donc important d'apporter des solutions aux problèmes du secteur des transports (de personnes et de marchandises) à travers diverses alternatives et au moyen du numérique.

3.1. Ecomobilité

Le transport engendre des externalités négatives importantes sur l'environnement. Bien que notre modèle de transport, principalement axé sur la voiture individuelle, permette aux personnes d'accéder aux biens et services, ses effets cumulés sur l'environnement et sur la santé sont particulièrement néfastes. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les émissions de gaz d'échappement seraient responsables de 11,4% des décès dans le monde en 2015. Il est donc urgent de se tourner vers des solutions de mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement.

L'écomobilité est une forme de mobilité durable et moins pénalisante pour l'humain, son cadre de vie et l'environnement. Elle regroupe l'ensemble des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. En d'autres termes, elle repose sur l'application et le développement de principes d'organisation et de technologies qui favorisent les modes de déplacements alternatifs, doux, les transports en commun et la réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre.

Pour cette thématique, les candidats sont invités à proposer des projets innovants de mobilité durable, applicables aux pays en développement.

3.2. Transports intelligents

Le secteur des transports fait face depuis quelques décennies à une révolution, à la fois technologique et d'usage. Nous assistons, de plus en plus, à l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans le domaine des transports. Cette intégration apporte des modifications sur la gestion et l'exploitation des véhicules et des infrastructures de transport, et conduit à de nouveaux modes de transport dits « intelligents ».

Les systèmes de transport intelligents (STI) contribuent à améliorer la régulation du trafic et la gestion de la demande dans le transport. Des solutions intelligentes peuvent considérablement contribuer à rendre le système de transport plus propre, plus sûr et plus efficace, particulièrement dans les villes des pays en développement où sont notés des problèmes de prévision du trafic et de planification de l'intermodalité.

Les candidats intéressés par cette thématique sont encouragés à soumettre des projets STI contribuant à résoudre les principaux défis liés aux transports tout en utilisant les TIC de manière ingénieuse.

3.3. Autres thématiques pertinentes

Les projets de transport durable ne s'inscrivant pas dans l'une des thématiques mentionnées ci-dessus peuvent également être proposés. Ces projets devront être pertinents et chercher à apporter une réponse innovante aux défis actuels auxquels est confronté le secteur des transports.

4. Agenda

L'agenda du concours est présenté ci-dessous :

Activités	Echéances
Ouvertures des inscriptions	10/02/2020
Date limite de réception des projets	10/04/2020
Présélection des projets	15/06/2020
Mentorat / Coaching	Du 15/06/2020 au 31/07/2020
Date limite de réception des projets finalisés	15/09/2020
Présentation du projet lors de la conférence	Novembre 2020

5. Procédure de candidature

Le concours est ouvert aux jeunes entrepreneurs, développeurs, étudiants, élèves-ingénieurs, universitaire, etc. Les candidats peuvent participer à ce concours, seul ou en groupe.

Les candidats devront remplir un formulaire d'inscription téléchargeable sur le site web de la conférence (www.codatudakar2020.org). Le dossier de candidature devra être envoyé par email à l'attention du Président du Comité de sélection, en mentionnant dans l'objet du mail « Candidature au Prix de l'innovation », aux adresses : rokhaya.dieng@cetud.sn ; contact@codatu.org ; avant le **10 avril 2020**.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- le formulaire d'inscription ;
- la biographie de chacun des membres de l'équipe ;
- la note conceptuelle du projet (maximum 10 pages) ;
- une vidéo de 3 min pour présenter le projet.

Le format attendu pour la note conceptuelle du projet est souple, mais il devra comporter au moins les sections suivantes :

- une synthèse (une page) ;
- un benchmark présentant les solutions similaires et l'intérêt de celle proposée ;
- un état de l'art ou au moins des éléments sur les leviers et verrous identifiés ;
- une analyse des risques : acceptabilité sociale, effets rebonds anticipés ;

- des retours d'expérience éventuels du projet proposé ;
- etc.

Les inscriptions sont ouvertes du **10 février au 10 avril 2020**.

A l'issue de la première phase de sélection, les meilleurs projets seront retenus et les candidats présélectionnés bénéficieront d'un accompagnement technique pour améliorer leur projet et seront invités à le présenter à la Conférence CODATU XVIII.

NB :

- *Les documents relatifs aux projets transmis dans le cadre du concours seront soumis à la plus stricte confidentialité.*
- *Les dossiers de candidature incomplets seront déclarés irrecevables.*

6. Règlement du concours

Les candidats seront présélectionnés sur la base de leur dossier. Les aspects suivants seront pris en compte dans l'évaluation :

Pour la première étape de sélection / présélection :

- Pertinence par rapport à la thématique choisie ;
- Caractère innovant du projet ;
- Faisabilité technique et économique (les candidats devront préciser le modèle économique envisagé, les partenaires industriels, l'ampleur du marché) ;

Pour la deuxième étape de sélection / sélection finale :

- Qualité de la présentation ;
- Qualité technique ;
- Faisabilité ;
- Déployabilité à grande échelle ;
- Impression générale du jury ;
- Etc.

Au terme de la première phase de sélection, les projets seront classés globalement et par thématique. Les participants présélectionnés seront encadrés par des professionnels et des experts des transports et des TIC qui les guideront dans le développement de leurs projets de manière à garantir la pertinence et la cohérence avec les objectifs du concours et les défis du secteur. Les besoins en encadrement seront définis aussi bien par les experts que par les candidats.

7. Jury

Les projets lauréats seront choisis par un jury composé de spécialistes dans les thématiques ciblées. Les membres du jury seront choisis parmi des acteurs issus d'autorités de transports, de la société civile et d'organisations partenaires.

La composition exacte du jury sera annoncée ultérieurement.

8. Récompenses

Le concours récompensera les trois meilleurs projets, toutes thématiques confondues. Un premier prix d'une valeur de 5 000 € sera décerné au meilleur projet. Le deuxième prix s'élève à 3 000 € et le troisième prix à 2 000 €.

Les lauréats recevront ces montants comme financement de démarrage ainsi qu'un soutien en matière de communication. Ils bénéficieront d'un accompagnement technique pour concrétiser leur projet et auront l'occasion de réaliser une expérimentation de leur solution sur un territoire donné.

Des attestations de participation seront remises aux participants.

A la fin du concours, un résumé du classement sera publié sur le site internet de la conférence (www.codatudakar2020.org), à titre informatif. Les décisions du jury seront définitives et resteront inchangées.